

Royan : les clubs de plage obligés de réduire leur surface

A LA UNEROYAN

Publié le 17/08/2018 à 3h46. Mis à jour à 9h18 par Stéphane Durand.



Les clubs de plage ont été obligés de revoir leurs dimensions pour le partage de l'espace
S. D.

PREMIUM

La loi Littoral encadre la privatisation des plages. Cet été, la mairie de Royan, qui a récupéré la concession des plages, l'a fait respecter, obligeant les clubs à réduire la voilure.

A Pontailac, le changement n'est pas passé inaperçu pour certains parents. Les deux clubs de plage ont été obligés de se conformer cette année à la loi Littoral. La mairie, qui a récupéré la concession de ses plages, les a obligés à réduire leur surface. Une application stricte du règlement. La « privatisation » des plages est en effet encadrée par la loi Littoral de 1986 et le décret Plage de 2006.

L'exploitant ne peut pas faire n'importe quoi sur la plage. Il doit notamment garantir un accès libre des piétons à la mer, c'est-à-dire laisser 80 % de la longueur du rivage et de la surface à mi-marée d'une plage naturelle sans installation (50 % pour une plage artificielle) et une bande de sable d'au moins 3 mètres où tout le monde peut circuler.

« Avant, il y avait une petite tolérance avec la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer). On ne nous embêtait pas trop. Cette année, c'est au centimètre près. Tout a été mesuré. Notre espace a sacrément diminué », se désole l'un des exploitants d'un club qui tient à conserver l'anonymat. Surtout que la Ville a décidé d'étendre les espaces des bains de soleil avec la location de transats. Ce qui a réduit encore plus la surface disponible.

La rédaction vous conseille

Un partage de l'espace

Sans compter qu'il y a aussi la terrasse du restaurant la Jabotière et le casino. La plage de Pontailac est donc particulièrement concernée par la loi. « Tout ça fait qu'on est devenu riquiqui. On est passé de 320 mètres carrés à 150 mètres carrés. On m'a dit que la concession sera moins onéreuse, mais j'ai aussi vu baisser ma fréquentation. J'ai été obligé de supprimer le portique avec les balançoires », constate l'exploitant.

Thierry Rogister, conseiller municipal et régional du Rassemblement National (ex-FN) a ses habitudes sur la plage de Pontailac et n'a pas hésité à dénoncé la situation. Ce dernier parle de scandale. « Adieu balançoires et portiques, force doit rester à la Loi ! Tant pis pour les enfants. Tant pis pour Royan qui s'enorgueillit de son label de station balnéaire familiale. En revanche, un espace dédié aux « bains de soleil », plus habituellement observé sur les plages privées méditerranéennes, occupe l'espace public dans un désintérêt total des habitués », commente l'élu qui a écrit au maire de Royan Patrick Marengo pour se plaindre.

« Les gens sont attachés aux clubs de plage. Une pétition a même été lancée en juillet. Même si notre activité est privée, on apporte un service d'intérêt général. Les jeunes apprennent à nager chez nous et beaucoup de commerçants nous laissent leurs enfants pendant leurs heures d'ouverture. Les touristes aussi sont contents de nous trouver », plaide l'exploitant du club de plage qui espère que la raison l'emportera la saison prochaine.

Les choses peuvent évoluer

Le maire de Royan Patrick Marengo n'est en tout cas pas fermé à une éventuelle évolution.

« La loi nous oblige à un partage de l'espace de la plage. Nous ferons un bilan à la fin de la saison estivale. S'il s'avère que les clubs de plage sont vraiment très handicapés par la loi, nous trouverons des solutions en réduisant la surface d'occupation des bains de mer (transats). Rien n'est figé et nous nous pencherons sur la question », promet l' élu.

Le président de l'association Royan Vaux Environnement, Patrice Depondt, est sur la même longueur d'onde. « Certains adhérents de l'association ont leurs habitudes à la plage de Pontaillac et on a évidemment évoqué le sujet. Si au début tout le monde avait l'air vent debout, à l'usage, les avis sont plus mitigés. Il y a ceux qui trouvent ça normal et les autres non. Nous allons aussi attendre la fin de la saison pour en discuter. Nous avons déjà commencé à sonder les usagers de la plage. Nous verrons ce qu'il en ressort. Une fois que nous aurons tous les éléments en main, nous en parlerons au maire. »

Maintenant que la saison est déjà bien entamée, chacun devra prendre son mal en patience.

Rendez-vous à la rentrée pour connaître les conclusions des uns et des autres.